

la classe ; tendre à regrouper des militants rouges ouvriers, ce qui n'est pas un « déclassément »³, mais seulement l'expression de la conscience de classe ; passer par tous les détours pour que les militants ouvriers critiques par rapport au P.C. parviennent à la conscience Rouge. Telles sont les tâches du travail ouvrier dont nous allons voir maintenant les modalités concrètes d'application.



Le texte de Rivière et Creach pose comme antagoniques deux types de travaux : le travail de « boutons de veste », lent, patient, dans les syndicats, et le travail organisé de l'ensemble de Rouge.

Cette opposition n'a pas de sens.

L'agitation politique sur les entreprises et le travail d'implantation syndicale sont deux aspects complémentaires de notre intervention et doivent se combiner.

1) — NECESSITE D'UN TRAVAIL D'AGITATION POLITIQUE

Notre implantation ouvrière est aujourd'hui très faible ; on peut aisément compter le nombre d'entreprises où nous avons ne serait-ce qu'un militant.

Nous ne pouvons espérer développer cette implantation à partir du seul travail de nos militants déjà dans les entreprises.

L'agitation politique sur des boîtes où nous n'avons que des « contacts » ou des militants peu implantés, ou même où nous n'avons pas de militants, doit nous permettre de réaliser « l'accumulation primitive » sans laquelle nous pourrions longtemps stagner.

Dans ce but, il faut utiliser au maximum les possibilités que mai nous a offert. Alors que l'agitation politique du P.C. a presque totalement disparu, la littérature distribuée par les étudiants à la sortie des entreprises, éveille aujourd'hui un intérêt dans des couches assez larges de travailleurs. Elle suscite la discussion et permet par là aux camarades qui n'ont pas encore une implantation suffisante de procéder à un premier regroupement.

Il s'agit dans cette propagande non de dénoncer le P.C.F., mais de se substituer à lui dans un travail qu'il ne fait plus et que nous avons les moyens de faire dès aujourd'hui à sa place.

Il ne s'agit pas de dénoncer les syndicats qui « trahissent » à Renault parce qu'ils ne font que six heures de grève, mais d'expliquer pourquoi c'est une grève de vingt-quatre heures qui se justifie.

Il ne s'agit pas de dénoncer la C.G.T. qui ne défend même pas ses propres militants licenciés, mais de distribuer, comme ce fut le cas à Cléon, un tract avant elle pour la défense d'un camarade, exigeant ce que ne faisaient pas les syndicats, la réintégration.

3. Texte Rivière-Creach, *Bulletin* 3.